



**Délibération du Conseil Municipal
Commune de ROUVRES
28260**

Séance du 07 avril 2025

2025/06

**République Française
Département d'Eure et Loir**

Nombre de membres du conseil municipal	Nombre de membres en exercice	Nombre de membres ayant pris part à la délibération
15	15	10
L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel, sous la présidence de Madame Nathalie MILWARD, Maire. Le Conseil Municipal a été convoqué le 26 mars 2025.		

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Nathalie MILWARD, Monsieur Albert ROUILLARD, Madame Catherine PONSARDIN, Monsieur Cyril CHESNEL, Monsieur Thierry FERRIÉ, Monsieur Christophe LEBON, Monsieur Vincent RAYMOND, Madame Danièle LARGILLIERE, Monsieur Aurélien MAUFRAIS.

ABSENTS EXCUSÉS :

Madame Odile MENNESSON ayant donné pouvoir à Madame Danièle LARGILLIERE, Monsieur Hadrien LESUEUR.

ABSENTS :

Madame Caroline DUPOND,
Monsieur Jehan LALANDE,
Monsieur Jérémie ZARPAS.
Madame Alice LIGNEUL.

Monsieur Albert ROUILLARD a été élu secrétaire.

Objet de la délibération : Vote des subventions aux associations au titre de l'exercice 2025

Madame le Maire rappelle que comme chaque année, de nombreuses associations sollicitent la commune pour recevoir des subventions.

2025/06

ASSOCIATIONS	MONTANT SUBVENTION 2025 en euro
Amicale des Pompiers d'Anet	135
Association Rouvr'et'vous	650
Association pêcheurs Bercheriens	144
ATENA 78 (nichoir pour les chouettes à l'église)	200
Gymnastique volontaire de Rouvres	600
ASRER	250
TOTAL	1 979

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

Décide d'attribuer les subventions aux associations comme indiquées dans le tableau ci-dessus, sous réserve de la présentation du bilan financier et du bilan d'activité pour l'exercice 2024.

Décide d'attribuer une subvention de 180 € à l'épicerie sociale de Bû et de supprimer la subvention de 180 € attribuée les années précédentes à l'hôpital de Houdan.

Décide d'attribuer une subvention à la bibliothèque de Berchères sur Vesgre de 300 € et de supprimer la subvention de 300 € réservée à la commune d'Anet.

Ces subventions seront inscrites au budget primitif 2025.

Fait et délibéré en Conseil Municipal le jour, mois et an susdits.

A Rouvres,
Le 08 avril 2025

Le Maire,

Nathalie MILWARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

028-212803217-20250407-2025061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/04/2025
Affichage : 14/04/2025